

ACTUALITÉS DES AGENTS CONTRACTUELS DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT (FPE)



GERESO

IMPACTS DES DÉCRETS DU 21 MARS ET DU 3 NOVEMBRE 2014, LOI DÉONTOLOGIE

Nos consultants, bénéficiant tous d'une expérience terrain confirmée, sont prêts à échanger sur vos problématiques, pour vous apporter une réponse parfaitement adaptée à vos attentes.

1 jour (à titre indicatif)

Plusieurs textes sont venus modifier les règles sont venus modifier les règles fixant les conditions d'emploi, de gestion, de rémunération, de fins de fonctions et de reclassement des agents contractuels de l'Etat et de ses établissements publics. Les décrets n°2014-364 et n°2014-1318, la loi sur la déontologie des fonctionnaires... Vous souhaitez bénéficier d'un tour d'horizon détaillé de ces nouveautés réglementaires et comprendre quelles sont leurs incidences concrètes sur vos pratiques de gestion RH des agents contractuels ? Vous souhaitez obtenir des réponses personnalisées à toutes vos questions sur la gestion de vos agents contractuels ? Optez pour cette formation intra, 100% opérationnelle dans votre établissement, animé par un consultant expert en RH de la Fonction Publique.

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

Le programme de cette formation développe les incidences du décret n°2014-364 du 21 mars 2014 et du décret n°2014-1318 du 3 novembre 2014 sur les pratiques RH de gestion des agents contractuels de droit public dans la Fonction Publique d'État (FPE), ainsi que les apports de la loi Déontologie du 20 avril 2016 concernant l'amélioration de la situation des agents contractuels

FORMALISME DU RECRUTEMENT DE L'AGENT CONTRACTUEL : LES MODIFICATIONS LIÉES AU CONTRAT

- › Rédaction du contrat : quelles sont les nouvelles mentions essentielles ?
 - › Redéfinition des durées des contrats conclus pour accroissement temporaire/saisonnier d'activité
 - › Motif de recrutement de l'agent : comment le définir ?
 - › Les documents devant être annexés au contrat
- Étude d'un modèle de contrat**

NOUVEL ENCADREMENT DE LA PÉRIODE D'ESSAI

- › Quelle durée ?
- › Quid du renouvellement de la période d'essai ?

RÉMUNÉRATION DE L'AGENT CONTRACTUEL

- › Déterminer la rémunération : quels critères prendre en compte ?
- › Modalités de réévaluation de la rémunération

MISE EN PLACE DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL DE L'AGENT CONTRACTUEL

- › Les agents concernés
- › Quels éléments aborder dans le cadre de cet entretien ?
- › Contestation du rapport de l'entretien professionnel

MODIFICATION DE CERTAINS CONGÉS POUVANT ÊTRE ACCORDÉS À L'AGENT CONTRACTUEL

- › Le congé non rémunéré pour raisons familiales
- › Le congé pour convenances personnelles
- › Création du congé de préparation aux concours

LE CONGÉ MALADIE RÉMUNÉRÉ

- › Appréciation de l'ancienneté pour bénéficier d'un congé maladie ordinaire, d'un congé de grave maladie, d'un congé pour accident du travail/maladie professionnelle
- › Définition de l'obligation de reclassement en cas d'inaptitude définitive au poste à l'issue d'un congé maladie

Application pratique : calcul de l'ancienneté pour l'octroi de congé maladie

MOBILITÉ DE L'AGENT CONTRACTUEL

- › Élargissement des possibilités de mise à disposition de l'agent contractuel

LE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT

- › Ajustement des délais de préavis
- › Déterminer le délai de prévenance : comment apprécier l'ancienneté ?

Exercice pratique : calcul d'un délai de prévenance

NOUVELLES MODALITÉS DE LICENCIEMENT DE L'AGENT CONTRACTUEL

- › Définition des motifs de licenciement
- › Quelle procédure suivre ?
- › Précision de l'obligation de reclassement en cas de licenciement pour modification ou suppression du besoin ayant justifié le recrutement de l'agent
- › Modalités de calcul de l'indemnité de licenciement

SORTIE DE SERVICE

- › Remise du certificat administratif à l'agent : une nouvelle obligation pour l'employeur

Étude d'un modèle de certificat administratif

OBJECTIFS

- Connaître les dernières nouveautés réglementaires liées à la gestion des agents contractuels de droit public.
- Maîtriser les incidences pratiques des décrets du 21 mars et du 3 novembre 2014.
- Répondre aux questions récurrentes liées à la gestion des agents contractuels.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une journée dédiée à l'actualité de la réglementation des agents contractuels de droit public
- Une formation opérationnelle permettant de sécuriser ses pratiques de gestion des agents contractuels
- La remise de fiches pratiques "synthèses" tout au long de la formation

PROFIL DES PARTICIPANTS

Cadres, gestionnaires et agents des services RH/personnel en charge des dossiers de recrutement ou de gestion RH des agents contractuels de la Fonction Publique d'État (FPE)

MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YNTE
Formacode : 13041 /
Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.